



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Synthèse de l'activité de l'année 2022 des diagnostiqueurs immobiliers certifiés pour le repérage de l'amiante

Novembre 2023

Direction générale de la santé - Bureau EA2

Sommaire

Introduction.....	3
1. Méthodologie	4
2. Description des diagnostics réalisés.....	5
2.1. Activité du bâtiment.....	5
2.2. Objectif de la mission de repérage.....	5
2.3. Région.....	6
3. Résultats des repérages	7
3.1. Présence de matériaux et produits contenant de l'amiante en fonction de l'objectif du repérage	7
3.2. Présence de matériaux et produits contenant de l'amiante en fonction de l'activité du bâtiment	8
3.2.1. Repérage et évaluation périodique des matériaux et produits de la liste A.....	8
3.2.2. Repérage et évaluation périodique des matériaux et produits des listes A et B	9
3.2.3. Repérage avant travaux.....	10
3.2.4. Examen visuel après travaux	11
3.3. Etat de conservation des matériaux en fonction de l'activité du bâtiment.....	12
3.4. Analyses des matériaux en laboratoire	14
4. Limites des données présentées	15
Annexe : modèle du rapport d'activité 2022	16

Introduction

En raison de ses propriétés calorifuges et isolantes, l'amiante a été très largement utilisé au 20^{ème} siècle dans le domaine de la construction. Malgré son interdiction au 1^{er} janvier 1997, l'amiante reste présent dans de nombreux bâtiments au sein desquels il peut concerner différents composants : toiture, cloison, plafond, revêtement de sol, canalisation, etc.

De par leur vieillissement naturel ou leur sollicitation mécanique, **l'émission de fibres d'amiante dans l'air** peut conduire au développement de pathologies graves (asbestose, mésothéliome, cancer broncho-pulmonaire notamment). Près de **1 100 cas de mésothéliomes** sont recensés chaque année, et 1 700 personnes décèdent annuellement des suites d'une exposition passée. La plupart des mésothéliomes sont liés à une exposition d'origine **professionnelle** (90% chez les hommes et 40% chez les femmes), les expositions extra-professionnelles incluant l'exposition **para-professionnelle** (par l'intermédiaire d'un proche exposé professionnellement), à domicile (contact avec des objets de la vie courante contenant de l'amiante, ou des locaux amiantés), ou par la proximité avec des sources de pollution (carrières d'extraction ou de transformation de l'amiante par exemple). Pour près d'un tiers des femmes atteintes de mésothéliome, aucune forme d'exposition à l'amiante n'est identifiée.

Afin de prioriser le retrait des matériaux et produits amiantés en fonction de leur niveau de dangerosité, la réglementation française établit des listes de matériaux, pour lesquelles les mesures de gestion diffèrent. Ainsi, les matériaux et produits de la **liste A** comprennent les flocages, calorifugeages et faux-plafonds, susceptibles de libérer des fibres d'amiante du simple fait de leur vieillissement. Les matériaux et produits de la **liste B** comprennent les revêtements de sols et muraux, les éléments extérieurs (toitures, terrasses ...), les enduits, les plafonds ... et sont susceptibles de libérer des fibres lorsqu'ils sont sollicités mécaniquement (ponçage, retrait, cassage ...) lors de travaux par exemple. La **liste C** comprend une liste plus exhaustive de produits et matériaux, repérés en amont d'une démolition. En fonction du type de bâtiment et des circonstances du repérage, les diagnostics obligatoires de l'amiante vont différemment porter sur les listes A, B et C de produits et matériaux. A l'issue du diagnostic, le propriétaire applique les préconisations du diagnostiqueur, définies au regard de l'état de conservation du matériau, indiquées dans son rapport de repérage. En complément de ces diagnostics, un repérage de l'amiante doit être réalisé **en amont de la réalisation de tous travaux** réalisés au sein de bâtiments susceptibles de contenir de l'amiante. A la suite de travaux de retrait ou de confinement réalisés sur des matériaux des listes A et B, un **examen visuel** doit être commandité par le propriétaire et être réalisé par un diagnostiqueur certifié pour s'assurer que les travaux ont été correctement réalisés avant restitution des locaux aux occupants.

Les diagnostics sont réalisés par des opérateurs de repérages, appelés « diagnostiqueurs », certifiés par des organismes accrédités par le Cofrac. Les diagnostiqueurs ont l'obligation de transmettre un **rapport annuel d'activité** aux ministres chargés de la santé et de la construction¹, via **l'application SI-amiante**². La présente synthèse de ces rapports d'activité est mise à disposition du public sur le site internet du ministère chargé de la santé.

¹ Articles L.1334-14 et R.1334-25 du code de la santé publique

² Pour en savoir plus, consulter le site du ministère chargé de la santé : [Professionnels : le SI-Amiante](#)

1. Méthodologie

Les données présentées dans ce rapport correspondent à l'analyse des rapports d'activité de l'année 2021 des diagnostiqueurs certifiés pour le repérage de l'amiante, déposés sur la plateforme SI-amiante du 1^{er} février 2023 au 27 avril 2023.

Pour les 12 556 certifications concernées, 2 719 rapports d'activité ont été déposés sur l'application SI-amiante, soit 22%.

Les diagnostiqueurs soumettent leurs données à partir d'un modèle de rapport annuel (voir Annexe), mis à disposition sur leur compte SI-amiante. Lorsque la valeur d'une variable ne correspond pas à la liste de valeurs proposée dans le modèle de rapport annuel, les diagnostiqueurs ont la possibilité de sélectionner la valeur « autre », et de saisir la valeur concernée dans un champ libre.

2. Description des diagnostics réalisés

2.1. Activité du bâtiment

Tableau 1. Nombre de repérages réalisés en 2022 en fonction de l'activité du bâtiment

Activité du bâtiment	Repérages réalisés	
	N	%
Habitation (Parties privatives d'immeuble collectif d'habitation)	164 149	41%
Habitation (Maisons individuelles)	144 412	36%
Autres	32 643	8%
Habitation (Parties communes)	13 978	3%
Commerce	12 235	3%
Administrations, bureaux	10 486	3%
Industrie	9 463	2%
Enseignement : Primaire / Secondaire	3 804	1%
Agricole	3 636	1%
Etablissements sanitaires : Hôpitaux et cliniques	1 962	<1%
Autre bâtiment de culture et loisirs	1 506	<1%
Artisanat	1 222	<1%
Etablissements sociaux	771	<1%
Enseignement supérieur / Recherche	725	<1%
Locaux sportifs	677	<1%
Etablissement d'éveil (Crèche, école maternelle, halte-garderie, jardin d'enfants)	466	<1%
Structures d'accueil et d'hébergement pour personnes âgées ou pour personnes handicapées	376	<1%
Total	402 511	

2.2. Objectif de la mission de repérage

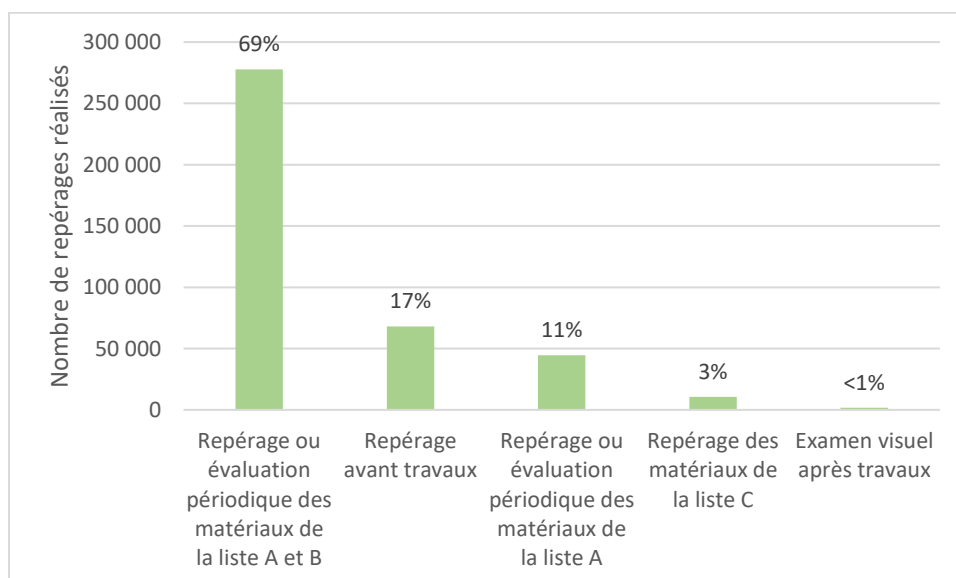


Figure 1. Nombre de repérages réalisés en 2022 en fonction de l'objectif de la mission

2.3.Région

Tableau 2. Répartition des repérages réalisés en 2022 par région

Région / DROM	Repérages réalisés	
	N	%
Ile-de-France	68 492	17%
Hauts-de-France	44 141	11%
Auvergne-Rhône-Alpes	39 833	10%
Nouvelle-Aquitaine	37 559	9%
Occitanie	34 503	9%
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	33 860	8%
Grand Est	32 382	8%
Normandie	28 326	7%
Bourgogne-Franche-Comté	20 106	5%
Pays-de-la-Loire	18 855	5%
Bretagne	18 831	5%
Centre-Val de Loire	18 261	5%
Corse	2 066	1%
Guyane	1 923	<1%
La Réunion	1 528	<1%
Martinique	1 310	<1%
Guadeloupe	460	<1%
Mayotte	74	<1%
Non définie	1	<1%
Total	402 511	

DROM : Départements et régions d'Outre-mer

3. Résultats des repérages

3.1. Présence de matériaux et produits contenant de l'amiante en fonction de l'objectif du repérage

Tableau 3. Repérages réalisés en 2022 relevant la présence de matériaux et produits contenant de l'amiante en fonction de l'objectif du repérage

	Absence de matériau ou produit contenant de l'amiante		Liste B								Liste A						Autre matériau ou produit ^a		Total des repérages
			Conduits, canalisations et équipements intérieurs		Planchers et plafonds		Eléments extérieurs		Parois verticales intérieures		Faux plafonds		Calorifugeages		Flocages				
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
Repérage ou évaluation périodique des matériaux des listes A et B	160 247	58%	80 660	29%	43 132	16%	45 609	16%	36 613	13%	5 285	2%	4 395	2%	1 067	<1%	25 397	9%	277 718
Repérage avant travaux	29 954	44%	8 212	12%	15 858	23%	9 539	14%	16 112	24%	1 118	2%	612	1%	231	<1%	26 233	39%	68 001
Repérage ou évaluation périodique des matériaux de la liste A	37 475	84%	5 543	12%	4 797	11%	4 288	10%	3 618	8%	377	1%	254	1%	145	<1%	1 138	3%	44 640
Repérage des matériaux de la liste C	2 956	28%	2 866	27%	2 430	23%	1 431	14%	2 545	24%	162	2%	118	1%	34	<1%	6 480	61%	10 542
Examen visuel après travaux	1 481	92%	57	4%	65	4%	55	3%	63	4%	4	<1%	7	<1%	1	<1%	36	2%	1 610

^a correspond aux matériaux hors listes A et B : matériaux de la liste C ou matériaux repérés dans le cadre du repérage avant travaux (annexe de la norme NFX 46-020).

Aide à la lecture du tableau. 58 % des repérages ou évaluations périodiques des matériaux de la liste A et B relèvent la présence de conduits, canalisations ou équipements intérieurs contenant de l'amiante

3.2.Présence de matériaux et produits contenant de l'amiante en fonction de l'activité du bâtiment

3.2.1. Repérage et évaluation périodique des matériaux et produits de la liste A

Tableau 4. Nombre de repérages et d'évaluations périodiques des matériaux de la liste A relevant la présence de matériaux et produits contenant de l'amiante en fonction de l'activité du bâtiment, et pourcentage de repérages relevant la présence de ces matériaux et produits par rapport au nombre total de repérages réalisés dans des bâtiments avec cette activité

Activité du bâtiment	Absence de matériau ou produit contenant de l'amiante		Liste B								Liste A						Autre matériau ou produit		Total des repérages réalisés
			Conduits, canalisations et équipements intérieurs		Planchers et plafonds		Parois verticales intérieures		Eléments extérieurs		Faux plafonds		Calorifugeages		Flocages				
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
Habitation (Parties privées d'immeuble collectif d'habitation)	33 618	85%	4 878	12%	4 356	11%	3 970	10%	3 248	8%	314	1%	222	1%	126	0%	974	2%	39 759
Habitation (Maisons individuelles)	2 897	85%	347	10%	224	7%	181	5%	176	5%	26	1%	15	0%	13	0%	115	3%	3 418
Autres	353	70%	118	23%	102	20%	88	17%	81	16%	5	1%	4	1%	1	0%	10	2%	507
Habitation (Parties communes)	168	70%	58	24%	11	5%	11	5%	19	8%	1	0%	2	1%	1	0%	9	4%	239
Industrie	99	49%	44	22%	32	16%	2	1%	40	20%	20	10%	2	1%	1	0%	14	7%	204
Commerce	179	80%	25	11%	14	6%	7	3%	15	7%	3	1%					7	3%	225
Administrations, bureaux	97	60%	40	25%	36	22%	21	13%	19	12%	3	2%	4	2%	3	2%	3	2%	161
Etablissements sanitaires : Hôpitaux et cliniques	16	38%	16	38%	8	19%			5	12%	4	10%	5	12%			2	5%	42
Enseignement : Primaire / Secondaire	17	63%	5	19%	4	15%	1	4%	4	15%									27
Artisanat	8	73%	3	27%	3	27%	3	27%	2	18%									11
Etablissement d'éveil (Crèche, école maternelle, halte-garderie, jardin d'enfants)	3	30%	3	30%	4	40%	3	30%	3	30%									10
Autre bâtiment de culture et loisirs	10	83%	1	8%													1	8%	12
Locaux sportifs	4	57%	1	14%	1	14%	1	14%	1	14%									7
Agricole									4	57%							3	43%	7
Enseignement supérieur / Recherche	2	40%	2	40%	2	40%			1	20%									5
Structures d'accueil et d'hébergement pour personnes âgées ou pour personnes handicapées	2	50%	2	50%							1	25%							4
Etablissements sociaux	2	100%																	2

3.2.2. Repérage et évaluation périodique des matériaux et produits des listes A et B

Tableau 5. Nombre de repérages et d'évaluations périodiques des matériaux et produits des listes A et B relevant la présence de matériaux et produits contenant de l'amiante en fonction de l'activité du bâtiment, et pourcentage de repérages relevant la présence de ces matériaux et produits par rapport au nombre total de repérages et d'évaluations périodiques des matériaux et produits des listes A et B réalisés dans des bâtiments avec cette activité

Activité du bâtiment	Absence de matériau ou produit contenant de l'amiante		Liste B								Liste A						Autre matériau ou produit		Total des repérages réalisés
			Conduits, canalisations et équipements intérieurs		Éléments extérieurs		Planchers et plafonds		Parois verticales intérieures		Faux plafonds		Calorifugeages		Flocages				
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
Habitation (Maisons individuelles)	58 660	47%	43 680	35%	23 854	19%	20 583	17%	18 892	15%	2 272	2%	2 358	2%	300	<1%	17 856	14%	123 908
Habitation (Parties privatives d'immeuble collectif d'habitation)	71 253	73%	20 181	21%	10 869	11%	12 518	13%	9 487	10%	1 310	1%	1 102	1%	453	<1%	2 265	2%	97 474
Autres	10 092	49%	7 284	35%	6 058	29%	5 553	27%	4 547	22%	866	4%	450	2%	158	1%	1 888	9%	20 567
Commerce	6 897	70%	1 868	19%	578	6%	599	6%	463	5%	167	2%	87	1%	30	<1%	704	7%	9 860
Administrations, bureaux	3 013	48%	2 513	40%	1 754	28%	1 732	28%	1 341	21%	357	6%	163	3%	53	1%	366	6%	6 266
Habitation (Parties communes)	4 325	51%	2 960	35%	1 214	14%	881	10%	764	9%	58	1%	108	1%	55	1%	619	7%	8 518
Industrie	2 324	59%	598	15%	273	7%	411	10%	352	9%	138	4%	61	2%	6	<1%	639	16%	3 936
Agricole	1 586	60%	239	9%	400	15%	221	8%	282	11%	12	<1%	7	0%			429	16%	2 664
Enseignement : Primaire / Secondaire	414	36%	430	37%	170	15%	212	18%	173	15%	29	3%	21	2%	2	<1%	194	17%	1 156
Artisanat	526	54%	180	19%	157	16%	72	7%	67	7%	18	2%	3	0%	1	<1%	153	16%	968
Autre bâtiment de culture et loisirs	324	50%	183	28%	101	15%	61	9%	50	8%	13	2%	8	1%	3	<1%	76	12%	652
Etablissements sanitaires : Hôpitaux et cliniques	242	42%	192	33%	31	5%	116	20%	50	9%	18	3%	15	3%			102	18%	582
Etablissements sociaux	186	47%	125	31%	69	17%	57	14%	62	16%	6	2%	4	1%	2	1%	41	10%	399
Locaux sportifs	158	61%	58	22%	22	9%	17	7%	23	9%	5	2%	1	0%	1	<1%	29	11%	258
Etablissement d'éveil (Crèche, école maternelle, halte-garderie, jardin d'enfants)	90	44%	71	35%	32	16%	43	21%	29	14%	5	2%	2	1%	1	<1%	9	4%	205
Enseignement supérieur / Recherche	79	42%	70	37%	21	11%	40	21%	26	14%	7	4%	5	3%	1	1%	26	14%	190
Structures d'accueil et d'hébergement pour personnes âgées ou pour personnes handicapées	78	68%	28	24%	6	5%	16	14%	5	4%	4	3%			1	1%	1	1%	115

3.2.3. Repérage avant travaux

Tableau 6. Nombre de repérages avant travaux relevant la présence de matériaux et produits contenant de l'amiante en fonction de l'activité du bâtiment, et pourcentage de repérages relevant la présence de ces matériaux et produits par rapport au nombre total de repérages avant travaux réalisés dans des bâtiments avec cette activité

Activité du bâtiment	Absence de matériau ou produit contenant de l'amiante		Liste B								Liste A						Autre matériau ou produit		Total
			Parois verticales intérieures		Planchers et plafonds		Éléments extérieurs		Conduits, canalisations et équipements intérieurs		Faux plafonds		Calorifugeages		Flocages				
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
Habitation (Parties privatives d'immeuble collectif d'habitation)	10 464	42%	8 017	32%	7 940	32%	2 261	9%	2 348	9%	124	<1%	202	1%	41	<1%	9 512	38%	25 128
Habitation (Maisons individuelles)	5 331	38%	3 292	24%	2 980	21%	3 411	25%	1 337	10%	170	1%	68	<1%	31	<1%	5 602	40%	13 885
Autres	3 625	41%	2 227	25%	2 281	26%	2 225	25%	2 174	25%	582	7%	134	2%	89	1%	3 327	38%	8 810
Habitation (Parties communes)	2 387	50%	703	15%	660	14%	559	12%	846	18%	9	<1%	21	<1%	23	<1%	1 677	35%	4 798
Industrie	2 896	66%	284	7%	292	7%	130	3%	218	5%	47	1%	52	1%	6	<1%	1 301	30%	4 369
Administrations, bureaux	1 566	48%	556	17%	590	18%	390	12%	550	17%	100	3%	83	3%	18	1%	1 364	41%	3 293
Enseignement : Primaire / Secondaire	937	46%	324	16%	374	19%	140	7%	210	10%	14	1%	8	<1%	4	<1%	893	44%	2 021
Commerce	951	56%	273	16%	282	16%	155	9%	178	10%	26	2%	21	1%	7	<1%	565	33%	1 713
Etablissements sanitaires : Hôpitaux et cliniques	572	54%	121	11%	152	14%	55	5%	78	7%	9	1%	7	1%			446	42%	1 057
Autre bâtiment de culture et loisirs	312	48%	104	16%	97	15%	60	9%	90	14%	10	2%	7	1%	3	<1%	282	43%	652
Agricole	126	18%	43	6%	43	6%	78	11%	35	5%	12	2%	1	<1%	3	<1%	541	79%	684
Enseignement supérieur / Recherche	261	56%	29	6%	37	8%	9	2%	37	8%			2	<1%	4	1%	184	40%	464
Locaux sportifs	134	46%	33	11%	34	12%	16	5%	30	10%	4	1%	3	1%	1	<1%	141	48%	292
Etablissements sociaux	154	50%	20	7%	22	7%	6	2%	21	7%	2	1%	1	<1%			141	46%	307
Structures d'accueil et d'hébergement pour personnes âgées ou pour personnes handicapées	87	46%	50	26%	38	20%	19	10%	27	14%	2	1%	1	1%	1	1%	92	48%	191
Etablissement d'éveil (Crèche, école maternelle, halte-garderie, jardin d'enfants)	112	52%	26	12%	27	13%	17	8%	19	9%	5	2%	1	<1%			88	41%	214
Artisanat	39	32%	10	8%	9	7%	8	7%	14	11%	2	2%					77	63%	123

3.2.4. Examen visuel après travaux

Tableau 7. Nombre d'examens visuels après travaux relevant la présence de matériaux et produits contenant de l'amiante en fonction de l'activité du bâtiment, et pourcentage d'examens visuels relevant la présence de ces matériaux et produits par rapport au nombre total d'examens visuels réalisés dans des bâtiments avec cette activité

Activité du bâtiment	Absence de matériau ou produit contenant de l'amiante		Liste B								Liste A						Autre matériau ou produit		Total
			Planchers et plafonds		Parois verticales intérieures		Conduits, canalisations et équipements intérieurs		Eléments extérieurs		Calorifugeages		Faux plafonds		Flocages				
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
Administrations, bureaux	324	95%	5	1%	5	1%	5	1%	3	1%	1	<1%	2	1%	1	<1%	9	3%	340
Habitation (Maisons individuelles)	221	87%	30	12%	30	12%	32	13%	31	12%							2	1%	254
Enseignement : Primaire / Secondaire	210	92%	9	4%	5	2%	3	1%	3	1%			1	<1%			8	3%	229
Autres	208	96%	2	1%	2	1%	3	1%	2	1%	2	1%	1	<1%			2	1%	217
Habitation (Parties privatives d'immeuble collectif d'habitation)	125	89%	10	7%	12	9%	2	1%	1	1%							5	4%	141
Commerce	93	96%	2	2%	2	2%	2	2%	1	1%							3	3%	97
Etablissements sanitaires : Hôpitaux et cliniques	89	97%	1	1%	1	1%	1	1%									3	3%	92
Industrie	74	81%	2	2%	2	2%	1	1%	8	9%	4	4%					3	3%	91
Habitation (Parties communes)	34	94%					1	3%	1	3%									36
Autre bâtiment de culture et loisirs	27	100%																	27
Locaux sportifs	17	81%	1	5%	1	5%	3	14%	3	14%							1	5%	21
Enseignement supérieur / Recherche	21	91%	2	9%	1	4%	1	4%	1	4%									23
Structures d'accueil et d'hébergement pour personnes âgées ou pour personnes handicapées	18	95%					1	5%											19
Etablissements sociaux	12	92%			1	8%													13
Etablissement d'éveil (Crèche, école maternelle, halte-garderie, jardin d'enfants)	5	71%	1	14%	1	14%	2	29%	1	14%									7
Agricole	3	100%																	3
Administrations, bureaux	324	95%	5	1%	5	1%	5	1%	3	1%	1	<1%	2	1%	1	<1%	9	3%	340

3.3. Etat de conservation des matériaux en fonction de l'activité du bâtiment

Tableau 8. Etat de conservation des matériaux et produits de la liste A pour les missions de repérage des matériaux de la liste A et missions de repérage des matériaux des listes A et B

Activité du bâtiment	Liste A										Total
	Absence		N=3		N=2		N=1		Non concerné		
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
Habitation (Parties privatives d'immeuble collectif d'habitation)	133 401	97%	16	<1%	18	<1%	165	<1%	3 633	3%	137 233
Habitation (Maisons individuelles)	122 472	96%	61	<1%	62	<1%	531	<1%	4 200	3%	127 326
Autres	20 106	95%	22	<1%	38	<1%	202	1%	706	3%	21 074
Commerce	9 723	96%	9	<1%	12	<1%	68	1%	273	3%	10 085
Habitation (Parties communes)	8 151	93%	22	<1%	29	<1%	39	<1%	516	6%	8 757
Administrations, bureaux	6 166	96%	16	<1%	27	<1%	116	2%	102	2%	6 427
Industrie	3 892	94%	25	1%	27	1%	164	4%	32	1%	4 140
Agricole	2 448	92%			1	<1%	3	0%	219	8%	2 671
Enseignement : Primaire / Secondaire	1 122	95%	6	1%	9	1%	33	3%	13	1%	1 183
Artisanat	910	93%	1	<1%	1	<1%	9	1%	58	6%	979
Autre bâtiment de culture et loisirs	637	96%	3	<1%	1	<1%	10	2%	13	2%	664
Etablissements sanitaires : Hôpitaux et cliniques	580	93%	4	1%	10	2%	26	4%	4	1%	624
Etablissements sociaux	306	76%	1	<1%	4	1%	3	1%	87	22%	401
Locaux sportifs	255	96%	2	1%			6	2%	2	1%	265
Etablissement d'éveil (Crèche, école maternelle, halte-garderie, jardin d'enfants)	180	84%			1	<1%	4	2%	30	14%	215
Enseignement supérieur / Recherche	185	95%	2	1%	2	1%	5	3%	1	1%	195
Structures d'accueil et d'hébergement pour personnes âgées ou pour personnes handicapées	114	96%					5	4%			119
Total	310 648	96%	190	<1%	242	0%	1 389	<1%	9 889	3%	322 358

Le score N=3 est associé à une recommandation de retrait ou de confinement du matériau contenant de l'amiante ; le score N=2 est associé à une recommandation de mesure du niveau d'empoussièrement en fibres d'amiante dans l'air ; le score N=1 est associé à une recommandation d'évaluation périodique de l'état de conservation du matériau

Tableau 9. Etat de conservation des matériaux et produits de la liste B pour les missions de repérage des matériaux des listes A et B

Activité du bâtiment	Liste B										Total
	Absence		EP		AC1		AC2		Non concerné		
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
Habitation (Maisons individuelles)	51 275	41%	57 371	46%	4 264	3%	2 420	2%	8 578	7%	123 908
Habitation (Parties privatives d'immeuble collectif d'habitation)	68 159	70%	17 021	17%	659	1%	280	0%	11 355	12%	97 474
Autres	9 019	44%	7 061	34%	743	4%	498	2%	3 246	16%	20 567
Commerce	6 562	67%	2 615	27%	245	2%	126	1%	312	3%	9 860
Habitation (Parties communes)	3 965	47%	3 839	45%	250	3%	112	1%	352	4%	8 518
Administrations, bureaux	2 969	47%	1 824	29%	264	4%	157	3%	1 052	17%	6 266
Industrie	2 329	59%	1 192	30%	231	6%	169	4%	15	<1%	3 936
Agricole	1 003	38%	1 200	45%	185	7%	163	6%	113	4%	2 664
Enseignement : Primaire / Secondaire	374	32%	625	54%	103	9%	48	4%	6	1%	1 156
Artisanat	419	43%	442	46%	44	5%	32	3%	31	3%	968
Autre bâtiment de culture et loisirs	294	45%	280	43%	48	7%	21	3%	9	1%	652
Etablissements sanitaires : Hôpitaux et cliniques	206	35%	294	51%	42	7%	36	6%	4	1%	582
Etablissements sociaux	137	34%	191	48%	24	6%	15	4%	32	8%	399
Locaux sportifs	138	53%	91	35%	16	6%	10	4%	3	1%	258
Etablissement d'éveil (Crèche, école maternelle, halte-garderie, jardin d'enfants)	56	27%	129	63%	13	6%	1	<1%	6	3%	205
Enseignement supérieur / Recherche	71	37%	82	43%	20	11%	17	9%			190
Structures d'accueil et d'hébergement pour personnes âgées ou pour personnes handicapées	59	51%	42	37%	10	9%	4	3%			115
Total	147 035	53%	94 299	34%	7 161	3%	4 109	1%	25 114	9%	277 718

EP : évaluation périodique ; AC1 : action corrective de niveau 1 (remplacement, recouvrement, protection des éléments dégradés) ; AC2 : action corrective de niveau 1 (analyse de risque + protection ou retrait)

3.4. Analyses des matériaux en laboratoire

Dans certains cas, les diagnostiqueurs prélèvent un échantillon du matériau susceptible de contenir de l'amiante et le font analyser en laboratoire, ceci afin de déterminer s'il contient ou non des fibres d'amiante. Le nombre d'analyses réalisées et la proportion d'analyses positives sont présentés au sein du tableau 8.

Tableau 8. Répartition des analyses réalisées en laboratoire en fonction de l'objectif de la mission

Objectif de la mission	Analyses réalisées		Analyses positives	
	N	% ^a	N	%
Repérage avant travaux	971 797	95%	100 886	10%
Repérage des matériaux de la liste C	387 498	93%	46 137	12%
Repérage ou évaluation périodique des matériaux de la liste A et B	104 313	12%	18 418	18%
Repérage ou évaluation périodique des matériaux de la liste A	33 672	9%	3 309	10%
Examen visuel après travaux	181	1%	34	19%
Total	1 497 461	28%	168 784	11%

^a Pourcentage de repérages qui ont requis une analyse d'échantillons de matériaux ou produits

4. Limites des données présentées

Les analyses qui figurent dans ce rapport présentent plusieurs limites.

Premièrement, on constate un faible taux de dépôt des rapports annuels, soit près de 3 000 rapports, correspondant à 22% des rapports attendus. Il est possible que les données transmises à travers ces rapports ne soient pas représentatives de l'ensemble des opérations de repérage effectuées.

D'autre part, l'inclusion au sein du rapport d'activité des données relatives au repérage avant travaux n'est pas obligatoire car non inscrite réglementairement. Ainsi, il est possible que la répartition des objectifs de repérage telle que présentée dans ce rapport (figure 1) ne soit pas fidèle à la réalité. Une évolution réglementaire est envisagée pour inclure les données relatives au repérage avant travaux effectués dans les immeubles bâtis.

Enfin, et plus impactant, on constate que les rapports d'activité n'ont pas toujours été correctement renseignés. Effectivement, à la lecture du tableau 3, on constate notamment que la présence de matériaux de la liste B est indiquée pour des objectifs de repérage portant uniquement sur la liste A, et que des matériaux ou produits hors liste A et B (correspondant à la dénomination « autre matériau ou produit ») ont été relevés dans le cadre des missions de repérage qui portaient pourtant exclusivement sur les listes A ou les listes A et B. Suite à cette première campagne, un manuel d'aide au remplissage du rapport d'activité a été élaboré pour clarifier les modalités de saisie, et des instructions ont été ajoutées au modèle de rapport d'activité. Des contrôles de saisie des données vont également être mis en place prochainement afin de fiabiliser les données transmises.

Annexe : modèle du rapport d'activité 2022

Département	Code postal	Commune	Type de bâtiment	Année de construction	Activité	Objectif de la mission	Présence de flocages	Présence de calorifugeages	Présence de faux plafonds	Présence de parois verticales intérieures	Présence de planchers et plafonds	Présence de conduits, canalisations et équipements intérieurs	Présence d'éléments extérieurs	Niveau de dégradation le plus élevé pour les matériaux de la liste A	Niveau de dégradation le plus élevé pour les matériaux de la liste B	Résultats pour les autres matériaux	Nombre d'analyses réalisées	Nombre d'analyses positives
Ain Aisne Allier Alpes-Maritimes Alpes-de-Haute-Provence Ardennes Ardèche Ariège Aube Aude Aveyron Bas-Rhin Bouches-du-Rhône Calvados Cantal Charente Charente-Maritime Cher ...			IGH et ERP de la 1ère et la 2ème catégorie ERP de la 3ème et la 4ème catégorie ERP de la 5ème catégorie Autres		Habitation (Maisons individuelles) Habitation (Parties privatives d'immeuble collectif d'habitation) Habitation (Parties communes) Etablissement d'éveil (Crèche, école maternelle, halte-garderie, jardin d'enfants) Enseignement : Primaire / Secondaire Enseignement supérieur / Recherche Etablissements sanitaires : Hôpitaux et cliniques Structures d'accueil et d'hébergement pour personnes âgées ou pour personnes handicapées Etablissements sociaux Administrations, bureaux Industrie Artisanat Commerce Agricole Locaux sportifs Autre bâtiment de culture et loisirs Autres	Repérage ou évaluation périodique des matériaux de la liste A Repérage ou évaluation périodique des matériaux de la liste A et B Repérage des matériaux de la liste C Repérage avant travaux Examen visuel après travaux								Absence N=1 N=2 N=3 Non concerné <i>Saisissez "non concerné" pour les repérages listes B et C, RAT et examen visuel</i>	Absence EP AC1 AC2 Non concerné <i>Saisissez "non concerné" pour les repérages listes A et C, RAT et examen visuel</i>	Présence Absence <i>Saisissez "Absence" pour les repérages listes A et B et examen visuel, ainsi que pour le repérage liste C et RAT qui ne relèvent pas la présence de matériaux amiantés</i>		